

## PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Pontiac tenue le mercredi 25 mars 2020 à 16h00 par téléconférence, à laquelle participaient :

Mme Joanne Labadie, mairesse, Mme Leslie-Anne Barber, mairesse suppléante et les conseillers, Mme Nancy Draper-Maxsom, Mme Susan McKay, M. Thomas Howard, M. Scott McDonald et Mme Isabelle Patry.

Également participant, M. Pierre Said, directeur général.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / AVIS DE CONVOCATION

La séance a été convoquée par le directeur général conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*.

Mme Joanne Labadie, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 16h09.

### 2. PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

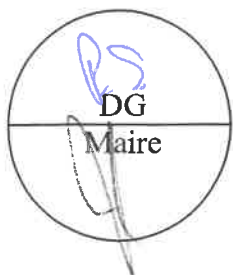
Il n'y a eu aucune question du public, la réunion se tenant exceptionnellement par téléconférence, due à la situation du Covid-19.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance / Avis de convocation
2. Parole au public et questions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Report de paiement de taxes - covid-19
5. Fonds spéciaux - covid-19
7. Période de questions du public
8. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Thomas Howard et appuyé par le conseiller, M. Scott McDonald.

20-03-4034



**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

20-03-4035

**4. REPORT DE PAIEMENT DE TAXES - COVID-19**

**CONSIDÉRANT** les enjeux causés par la situation avec le COVID-19;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal souhaite offrir un répit aux citoyens et commerçants par le biais d'un report du paiement de taxes municipales dues le 1er juin 2020 uniquement;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 91 de la Loi sur les Compétences municipales permet à une municipalité d'accorder une assistance aux personnes physiques défavorisées ou dans le besoin;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Draper-Maxsom et appuyé par le conseiller, M. Thomas Howard.

**ET RÉSOLU** de permettre aux propriétaires et commerçants de reporter au 1er août 2020, sans intérêts, le paiement de leurs taxes municipales dues le 1er juin 2020.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** ce report soit offert seulement aux propriétaires et commerçants dont le compte n'est pas en souffrance au 31 mai 2020.

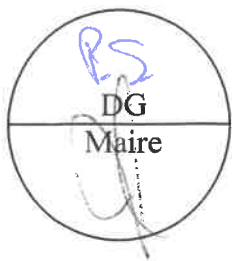
Adoptée

20-03-4036

**5. FONDS SPÉCIAUX - COVID-19**

**CONSIDÉRANT QUE** la situation entourant le COVID-19 provoque des dépenses inattendues pour la Municipalité de Pontiac;

**CONSIDÉRANT QUE** ces dépenses sont souvent de nature urgente et qu'il y a lieu de modifier les formalités entourant l'obtention de bons d'achat pour cette situation précise;



**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller, M. Thomas Howard et appuyé par la conseillère, Mme Isabelle Patry.

**ET RÉSOLU QUE** le conseil approuve un fonds d'urgence qui sera financé avec le fonds de roulement sur une période de cinq ans à partir de 2021 et octroyant au directeur général un budget de 25 000,00\$ pour remédier à la situation.

Adoptée

20-03-4037

**6. FERMETURE DES SERVICES – COVID -19**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de suspendre certains services afin de protéger les citoyens et le personnel contre le COVID-19 ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller, M. Thomas Howard et appuyé par la conseillère, Mme Susan McKay.

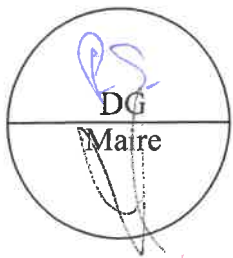
**ET RÉSOLU QUE** les services suivants seront suspendus jusqu'à nouvel ordre :

- Hôtel de ville fermé (dans la version anglaise on dit : 'fermé au public' ?);
- Les deux bibliothèques sont fermées (Luskville, Quyon) ;
- Toutes les activités dans les trois centres communautaires sont annulées (Luskville, Quyon, Institut des femmes de Quyon) ;
- La distribution de bouteille pour tests d'eau ;
- Le commissaire à l'assermentation ;
- Le traitement des demandes d'accès à l'information ;
- L'accès aux parcs ;
- La réparation de bacs ;
- L'émission de permis.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** les services essentiels suivants soient maintenus :

- Le service des incendies ;
- La collecte des matières résiduelles ;
- Les opérations de déneigement ;
- Les activités aux usines de traitement des eaux usées et de filtration d'eau ;
- Travaux publics.

Adoptée



**7. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a eu aucune question du public.

20-03-4038

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Nancy Draper-Maxsom et appuyé par la conseillère, Mme Susan McKay.

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de lever la séance à 16h55.

Adoptée

M. Pierre Said  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mme Joanne Labadie  
MAIRESSE

*« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».*